

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** "> Vanessa C (par Internet)" <vanessa\_inf@hotmail.fr>

**Date :** 18/06/2018 21:08

**Pour :** "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Après avoir consulté précisément le projet de construction d'une unité de méthanisation au lieu dit « Le Cri », plusieurs points m'ont paru extrêmement importants d'être portés à modification :

- Repousser la durée de l'enquête publique : peu de personnes étaient au courant de ce projet avant la diffusion par les informations régionales / locales : sensation que le porteur de projet veut VOLONTAIREMENT cacher le fond du projet à la population.
- L'ENSEMBLE des recommandations délivrées par l'Agence de l'Environnement doivent être prises en compte pour une potentielle acceptation du projet par les riverains.
- Le lieu du projet est inadéquate : trop proche des premières habitations de Fresne Les Reims, ce projet pourrait néanmoins voir le jour en limite de commune avec Boulton / Suippes : la contournante en projet arriverait ainsi en face de ce nouveau site, localisé sur le passage du réseau de transport, avec un trafic routier, des risques d'odeurs, une pollution beaucoup moins contraignants pour les riverains, et une pollution visuelle moins visible depuis la RD74 qui risque de se dégrader très rapidement avec un trafic intense, essentiellement basé en hiver ( barrière de dégel )
- Révéler le véritable problème du risque routier : 35 camions / jour selon le projet. Cependant, l'alimentation se faisant de manière saisonnière grâce aux betteraves, ce trafic se ferait non pas sur 1 an mais sur 3 mois comme le souligne le projet :

35 x 365 jours : 12775 camions / an

—> 12775 / 90 ( nombre de jours couvrant une période de 3 mois ) = 142 camions / jour pendant une durée de 3 mois et pas 100 comme le prévoit le projet.

De la sorte, avec un site plus éloigné des premières habitations, ce trafic routier serait beaucoup plus supportable pour les riverains, d'autant que les passages de camions ne se font pas entre 8h et 18h comme le dit l'étude mais également la nuit ! Si ce site était envisagé, en effet, ces chargements pourraient avoir également lieu la nuit sans contrainte sonore, risque routier, etc.

- Exiger d'avoir des bâtiments de stockage fermés dans leur globalité.
- Exiger d'avoir une épuration totale des rejets qui seront brûlés.
- Exiger d'avoir du personnel formé et présent 24h/24 sur les lieux : un agriculteur n'est pas un méthaniseur !

Je reste à votre entière disposition en cas de nécessité ( [rouzesamuel@yahoo.fr](mailto:rouzesamuel@yahoo.fr) ) et vous par d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération respectueuse. Cordialement,

M. Rouzé